



Paris, le 29 juillet 2022 n°110 /H030

AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête Sans domicile 2025

Type d'opportunité : réédition d'enquête réalisée

Périodicité : Ponctuelle ou pluri-annuelle

Demandeur : Insee, Direction des statistiques démographiques et sociales, Département des Ressources et des Conditions de Vie des Ménages, Division Revenus et Patrimoine des Ménages.

Au cours de sa réunion du 9 juin 2022, la commission Démographie et Questions Sociales a examiné le projet d'enquête sans domicile 2025.

L'objectif de cette enquête est de mieux connaître une population qui, pour une grande partie, faute de disposer d'un logement « ordinaire », échappe aux enquêtes traditionnelles de la statistique publique. Par personnes sans domicile, on entend ici les personnes ayant passé la nuit précédant le jour où elles sont enquêtées dans un service d'hébergement ou dans un lieu non prévu pour l'habitation. Le sous-ensemble des personnes qui ont passé la nuit dans un lieu non prévu pour l'habitation sont appelées les personnes sans abri. L'enquête Sans Domicile a pour objectif principal de dresser les caractéristiques des personnes sans-abri ou sans-domicile, en décrivant en particulier leurs conditions de vie et leurs difficultés d'accès au logement. L'enquête s'attache en particulier à décrire des types des trajectoires et de parcours de vie. Par sa méthodologie rigoureuse, l'enquête permet également de fournir une estimation du nombre de personnes sans-domicile au niveau national.

La demande provient du débat public : la demande d'information sur la population des personnes sans-domicile s'est multipliée au début des années 1990. Depuis cette époque, la problématique des conditions de vie des personnes sans abri et des personnes sans domicile réapparaît de manière récurrente, voire chronique, dans le débat public au niveau tant local que national. En particulier, lors du déclenchement de la crise sanitaire en 2020, la problématique des personnes sans abri est revenue sur le devant du débat public. L'absence de chiffres de référence au niveau national sur les personnes sans-domicile dans leur ensemble depuis la dernière enquête de 2012 est très régulièrement critiquée par la société civile.

Il y aura, comme lors des précédentes éditions, deux types de questionnaires : un questionnaire court traduit dans un certain nombre de langues (à définir) et un questionnaire long. Le questionnaire aborde de nombreuses thématiques. En 2012, il portait sur les sujets suivants : informations socio-démographiques du répondant et de sa famille, situation vis-à-vis du logement et du marché de travail, revenus, prestations et endettement, non recours à l'aide sociale, santé et accès aux soins, conditions de vie, et éléments relatifs au parcours de vie de la personne.

L'enquête Sans Domicile est réalisée en deux temps : une première enquête dite « structure » qui permet de constituer une base des services à partir de laquelle on tire un échantillon à enquêter, puis une enquête « individu » où les personnes fréquentant un service de l'échantillon tiré sont tirées au sort puis enquêtées. L'enquête auprès des structures sera réalisée à partir du premier semestre 2024,

tandis que l'enquête « individu » sera réalisée un an plus tard à l'hiver 2025. Cette collecte se déroulera sur une période d'une durée à déterminer mais comprise entre janvier et mars 2025. Le choix de l'année 2025 a été fait notamment dans un souci d'une bonne articulation avec l'enquête ES-DS dont la prochaine vague aura lieu en même temps et pourra être donc utilisée pour caler les résultats.

La base des structures sera construite courant 2023 à partir d'extractions du répertoire SIRENE, du fichier national des établissements sanitaires et sociaux, du fichier de l'Office français de l'immigration de et l'intégration pour le dispositif national d'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés, de l'annuaire des associations de la Fédération des acteurs de la Solidarité, du fichier des communautés du Recensement de la Population, des données des Banques Alimentaires, et éventuellement de bases de données complémentaires de la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement sur d'autres champs. Elle sera enrichie début 2024 par des compléments issus de l'enquête auprès des structures, qui sera administrée en multimode d'abord par Web, puis par téléphone, par les enquêteurs et enquêtrices de l'INSEE. L'enquête auprès des usagers des services d'aide sera effectuée sous la forme soit d'un questionnaire administré en face à face par un enquêteur via une tablette, soit avec lecture de fichiers sons et utilisation par l'enquêté d'un casque audio et d'une tablette.

Le champ de l'enquête est constitué des individus majeurs recourant aux services fréquentés par les personnes sans domicile en France métropolitaine. L'enquête SD 2025 devrait reprendre le champ historique des services d'hébergement et de distribution de repas, enquêtés en 2001 et 2012, en y intégrant les services d'hébergements pour demandeurs d'asile, qui n'avaient pas été enquêtés lors des précédentes éditions. L'intégration dans le champ des services itinérants (maraudes) et accueils de jour est à l'étude et sera testée courant 2023.

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un avis d'opportunité favorable à cette enquête pour les années de collecte 2024 et 2025.
